

Summary Results Matrix: Gouvernement du Maroc – UNICEF Country Programme, 2012 – 2016			
Millennium Development Goals / Millennium Declaration Commitments / CRC Article(s): Réduire la mortalité infantile (OMD 4) ; Améliorer la santé maternelle (OMD 5)			
National Development Priorities: Plan d'Action Santé 2008-2012			
UNDAF Outcome: Les populations vulnérables ont un meilleur accès à la prévention, utilisent davantage les services de santé de qualité et jouissent d'un état nutritionnel satisfaisant			
Programme Component	Programme Component Result(s) ⁱⁱ	Key Progress Indicators, Baselines and Targets (for each PCR)	Major Partners, Partnership Frameworks
Survie de l'enfant Survie et développement du jeune enfant (FA 1)	Les populations vulnérables ont un meilleur accès aux soins maternels, néonataux, postnatals, et nutritionnels de qualité dans deux régions et le principe d'équité est renforcé dans les programmes et politiques de santé	<ul style="list-style-type: none"> Proportion de professionnels de santé qui fournissent des soins néonataux de qualité (par profil : sages-femmes, médecins généralistes, pédiatres). Données de base : données 2011. Cible : 80% des SF, 70% des MG et 100% des pédiatres Proportion des centres de santé qui appliquent la grille qualité des soins maternels et infantiles de façon appropriés dans les deux régions d'intervention. Données de base : données 2011. Cible : 50% Taux de couverture des femmes enceintes en soins prénatals, par milieu de résidence. Données de base : données 2011. Cible : augmentation de 20% en milieu rural Taux de couverture des accouchements en milieu surveillé, par milieu de résidence. Données de base : données 2011. Cible : augmentation de 20% en milieu rural Taux de couverture des enfants âgés de 0-5ans ayant reçu 2 doses de Vit A (par milieu de résidence, par sexe). Données de base : données 2011. Cible : 80% Taux de couverture des enfants de 0-2 ans par les visites systématiques de surveillance de la croissance (par milieu de résidence, par sexe). Données de base : données 2011. Cible : 80% Réduction de l'écart de la mortalité infanto-juvénile de 20% entre le quintile le plus riche et le plus pauvre (niveau national) Taux de mortalité néonatale intra hospitalière dans les deux régions cibles. Données de base : données 2011. Cible : réduction de 50% 	Ministère de la Santé, UNFPA, Directions Régionales, Ministère de l'Agriculture, FAO, ONGs, OMS, HCP, ONDH, bilatéraux
Millennium Development Goals / Millennium Declaration Commitments / CRC Article(s): articles 28, 29, OMD 2 et OMD 3			
National Development Priorities: Charte Nationale de l'Education et de la Formation, Plan d'urgence 2009/2012, PANE, Maroc Digne de Ses Enfants, Rapport National des OMD			
UNDAF Outcome: Les contraintes et iniquités en matière d'accès et de rétention, de qualité et de gouvernance de l'éducation de base et de formation sont réduites, particulièrement pour les groupes vulnérables, tout au long du processus d'apprentissage et de formation			
Programme Component	Programme Component Result(s)	Key Progress Indicators, Baselines and Targets (for each PCR)	Major Partners, Partnership Frameworks
Education de base et développement des adolescents Education de base et égalité des sexes (FA 2)	Accès et rétention à une éducation de base équitable et de qualité améliorée surtout au profit des enfants et adolescents défavorisés	<ul style="list-style-type: none"> Taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire collégial (12 - 14 ans), pour les filles et garçons, selon le milieu (urbain/rural) dans les sites d'intervention. B : données 2011, Cible : +10% Taux moyens d'abandon scolaire au primaire et au collégial, filles et garçons, selon le milieu (urbain/rural) dans les sites d'intervention. B : données de 2011, Cible : - 5% Taux de transition du primaire au collégial, filles et garçons, selon le milieu (urbain/rural), dans les sites d'intervention. B : données de 2011, Cible : +10% Taux de maîtrise des compétences de base en sixième année du primaire (PNEA) dans les sites d'intervention. B. 2008. Mathématiques: 44%, français: 28%, arabe: 36%. Cible: 70% (2016) Proportion d'enfants et d'adolescents, garçons et filles, de l'éducation non formelle insérés dans le formel et la formation professionnelle. B : données de 2011, Cible : +25% 	Ministère de l'Education Nationale (central et local), Départements ministériels concernés (Formation Professionnelle, Intérieur, Equipement, Santé, Entraide Nationale, Jeunesse, Culture...), Partenaires économiques et sociaux, société civile (ONGs, associations des pères et des mères et tuteurs APTE), INDH et communes, PTF (coopération bilatérale et multilatérale), Conseil Supérieur de l'Enseignement (CSE)
Millennium Development Goals/Millennium Declaration Commitments / CRC Article(s): CDE et ses protocoles facultatifs ; CEDAW ; Conventions 138 et 182(OIT); Un Monde Digne de Ses Enfants (Obj 3)			
National Development Priorities: Plan d'Action National pour l'Enfance, Stratégie Nationale de Lutte contre la Violence à l'égard des Femmes, Programme de Protection de l'Enfance			
UNDAF Outcome: La vulnérabilité et les inégalités, notamment celles de genre, sont réduites par le biais de l'appui aux politiques/stratégies et programmes de développement économique et social			
Programme Component	Programme Component Result(s)	Key Progress Indicators, Baselines and Targets (for each PCR)	Major Partners, Partnership Frameworks
Protection de l'enfant Protection des enfants contre la	Les enfants vulnérables, particulièrement ceux privés de leur environnement familial et communautaire, sont mieux protégés contre toute forme de violence, d'abus et d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> Textes de loi sur la protection des enfants adoptés et mis en œuvre Taux de recours à l'institutionnalisation des enfants. B : données 2011 Cible : réduit de 5%/an Qualité des services communautaires / structures de prise en charge des enfants ayant besoin de protection est en conformité avec les standards internationaux Nombre d'initiatives renforçant le changement social et consolidant le rôle protecteur des familles et de la 	Au niveau central : Ministère du Développement Social de la Famille et de la Solidarité, Comité National de Protection de l'Enfance, Ministère de la Justice, Parlement, Groupe des Bailleurs de Fonds de la Justice, l'UNODC, l'UNWOMEN et le FNUAP, les ONGs, le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme

violence, l'exploitation et la maltraitance (FA 4)	et leur vulnérabilité est réduite	communauté locale, entreprises à la lumière de l'analyse de la situation des normes, valeurs et pratiques sociales nuisibles aux enfants en particulier aux filles. <i>B : données 201. Cible : 3</i> <ul style="list-style-type: none"> Taux de recours aux mesures de privation de liberté par les tribunaux réduits de 6 à 4% pour les enfants en contact avec la loi 	Au niveau local : "Ville amie des enfants et des jeunes" pour offrir une intégration concrète, Observatoire National des Droits de l'Enfant
Millennium Development Goals / Millennium Declaration Commitments / CRC Article(s) : OMD 1 et 3			
National Development Priorities: Programme National de Renforcement de la Décentralisation 2009-2015, PANE			
UNDAF Outcome: Les partenaires institutionnels et la société civile s'approprient les principes de la gouvernance démocratique et les mettent en œuvre pour un développement humain, intégré, équitable et durable			
Programme Component	Programme Component Result(s)	Key Progress Indicators, Baselines and Targets (for each PCR)	Major Partners, Partnership Frameworks
Développement local et droits des enfants et des jeunes Activités de plaidoyer et partenariats en faveur des droits de l'enfant (FA 5)	Les droits des enfants, des adolescents, des jeunes et des femmes, particulièrement les plus vulnérables sont intégrés dans le système de gouvernance locale et des réponses programmatiques visant l'atténuation des inégalités d'accès à ces droits sont réalisées dans le cadre de la convergence des politiques publiques au niveau local	<ul style="list-style-type: none"> Communes amies des enfants et des jeunes de la région orientale, Sous Massa Draa, et MTH. B : 0 Cible : 20 Communes ayant créé des mécanismes pour la mise en œuvre du PCD favorisant la mise en convergence des actions des différents acteurs de développement. B : 0 Cible : 40 Nombre de conseils communaux des enfants et des jeunes fonctionnels. B:5 Cible :20 % des filles membres des conseils communaux des enfants et des jeunes. Cible : 50% Nombre de jeunes ayant participé au processus électoral des conseils communaux des enfants et des jeunes. Cible : 14 000 Index composite de jouissance aux droits (santé, éducation, accès à l'eau et l'assainissement, participation) augmente de 3% par an dans chaque commune Nombre de commissions communales de la parité et de l'égalité des chances mettant en œuvre un plan d'action local pour l'atténuation des inégalités basées sur le genre B:0 Cible : 40 	<p>Au niveau central : Ministère de l'Intérieur/Direction Générale des Collectivités Locales, Ministère de l'Education Nationale, Ministère de la Santé, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Agence de Développement de l'Oriental, l'Observatoire National des Droits de l'Enfant</p> <p>Au niveau local : Les provinces et préfectures, les communes urbaines et rurales cibles, la société civile, les délégations régionales et provinciales</p>
Millennium Development Goals / Millennium Declaration Commitments / CRC Article(s): Réduire l'extrême pauvreté et la faim (OMD 1); Mettre en place un partenariat mondial pour le développement (OMD 8)			
National Development Priorities: Développement socio-économique et réduction de la vulnérabilité et des inégalités			
UNDAF Outcome: La vulnérabilité et les inégalités, notamment celles de genre, sont réduites par le biais d'un appui aux politiques de développement économique et social			
Programme Component	Programme Component Result(s)	Key Progress Indicators, Baselines and Targets (for each PCR)	Major Partners, Partnership Frameworks
Politiques sociales, Monitoring et Evaluation Activités de plaidoyer et partenariats en faveur des droits de l'enfant (FA 5)	Les processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques sociales ciblant les enfants sont basés sur des données et des analyses factuelles et appuyés par une communication et un plaidoyer efficaces menant à un changement social et des comportements positifs, y compris un ciblage optimal, des budgets et des lois sensibles aux droits des enfants les plus vulnérables.	<ul style="list-style-type: none"> Une estimation de pauvreté multidimensionnelle des enfants est produite régulièrement Note stratégique sur la protection sociale analysée selon les droits de l'enfant et au moins 3 programmes de protection sont analysés et des recommandations pour leur amélioration formulées 4 budgets de ministères sociaux sont suivis selon des indicateurs de performance sensibles aux droits de l'enfant Au moins un événement phare par année est mené sur l'évaluation des politiques publiques Bonnes pratiques documentées. Cible : au moins par an Programmes évalués. Cible : 2 Programmes de communication pour le développement mis en œuvre. Cible : 6 Recommandations de l'étude sur le partenariat appliquées. Cible : 75% Nombres d'activités de plaidoyer avec implication des Jeunes et Adolescents: B:4/an cible 6/an % d'activités de préparation aux urgences (telles que listées sous l'EPRP) réalisées. B: 45% Cible: 80% 	Haut-Commissariat au Plan, Ministères de l'Economie et des Finances, des Affaires Economiques et Générales, du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité, de l'Education Nationale, de la Santé, de la Jeunesse et Sports, Observatoire National des Droits de l'Enfant, Observatoire National du Développement Humain Medias, Partenaires du secteur privé, Parlement, Société Civile, Universités, Partenaires du Réseau C4D

ⁱ As applicable

ⁱⁱ State one or more Programme Component Result per Programme Component